

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE LA COMMISSION PERMANENTE

Commission Permanente réunie le 01/02/2021

Heure de début de séance : 13h00

Heure de fin de séance : 14h00

Président de séance	M. Olivier CASTEL	Chef d'établissement
Secrétaire de séance	Mme Christine DAVID	Proviseure-adjointe

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance :
9 membres présents.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Point sur la situation sanitaire et les mesures en lien (dont continuité pédagogique)
4. Projet de répartition de la Dotation Horaire Globale (DHG 2021-22)

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

1. Mme DAVID Christine, Proviseure-adjointe est nommée secrétaire de séance
2. L'ordre du jour est présenté et adopté à l'unanimité.
- 3.

En introduction, M le proviseur indique que, selon un décret du 21 décembre 2020, la création d'une Commission Permanente et les missions qui lui sont déléguées sont dorénavant à décider en Conseil d'Administration sur proposition du Chef d'Etablissement. Cependant, M CASTEL souhaite maintenir l'existence d'une commission permanente au sein de l'établissement en tant qu'espace de dialogue.

M le proviseur présente la proposition de répartition de la dotation horaire globale 2021-22. Les effectifs prévisionnels pour l'année scolaire 2021-2022 sont en hausse et le Rectorat prévoit 13 classes de 2^{NDE}. La structure au niveau des classes de 1^{ERE} est maintenue (9 1^{ERE} Générales et 2 STL). En ce qui concerne les Tles, la baisse de l'effectif en 1^{ère} STL sur 2020-21 conduit à la fermeture d'une classe de TSTL mais au maintien de 3 groupes d'enseignements technologiques. Ce qui conduit à une prévision de 9 Tles Générales et 1 STL. La demande d'extension de la capacité du BTS ABM a été refusée cette année. Ce refus n'est pas compris par les personnels présents car le BTS reçoit plus de offres d'emploi que de candidats reçus à l'examen, présentant ainsi un taux d'employabilité exceptionnel. Le taux de réussite à l'examen est pourtant de 91 % en moyenne sur les 4 dernières années. De plus, 1200 demandes d'admission en BTS ont été reçues sur Parcoursup en 2020. La demande sera donc renouvelée pour la rentrée suivante.

Un représentant enseignant demande une précision sur les effectifs prévus : 35 pour une classe de 2^{NDE}, 36 pour les 1^{ERE} et TLE. Il regrette que la situation sanitaire n'ait nullement été prise en compte pour le calcul des effectifs. La répartition présentée tient compte des objectifs suivants :

- Le maintien de l'accompagnement personnalisé et des dédoublements surtout en 2^{NDE} pour accueillir les nouveaux élèves dans les meilleures conditions.
- Conserver une carte des formations riche avec des EDS artistiques rares et des options facultatives. Pour des raisons liées au départ à la retraite de Mme ASSIE SOLANO et à la faiblesse des effectifs (4 latinistes en 2^{NDE}), les cours de latin auront lieu avec tous les niveaux regroupés. Il en sera de même pour le grec.

Une contrainte forte a été notée cette année : l'augmentation des demandes de temps partiels par les enseignants. En effet, un enseignant à temps partiel ne peut pas faire d'heures supplémentaires, ce qui implique pour les autres enseignants de l'équipe disciplinaire d'absorber plus d'heures. Une demande a été faite au Rectorat afin d'augmenter le nombre d'heures postes et diminuer le nombre d'heures supplémentaires. La dotation globale est de 1570 heures, avec un taux d'heures supplémentaires de 11.5%.

Aucune suppression de poste n'est envisagée cette année, un enseignant devra néanmoins avoir un complément de service dans un autre établissement. Des blocs de moyens provisoires sont envisagées dans plusieurs disciplines. Parmi les options proposées dans l'établissement, le Rectorat ne finance plus à compter de cette année que la moitié des heures nécessaires pour l'Euro espagnol (3/6), les autres étant prises sur la marge de l'établissement. En ces conditions, l'ouverture d'une option Euro anglais n'est plus à l'ordre du jour.

Un représentant enseignant déplore le non financement et craint le départ des élèves vers le privé.

Après avoir pris connaissance des groupes prévisionnels d'EDS pour les 1^{ERE} à la rentrée 2021, un représentant enseignant regrette que les prévisions soient faites si tôt dans l'année car les élèves de 2^{NDE} ne savent pas au bout de 3 mois ce qu'ils comptent faire plus tard, la DGH lui apparaît comme construite de manière aléatoire avec des choix non muris.

Un élève regrette que l'EDS mathématiques ne soit pas différencié en 1^{ERE} avec un EDS pour les élèves voulant continuer dans les enseignements scientifiques et un autre pour ceux qui se tournent vers les sciences sociales. M le proviseur précise que l'EDS Maths fait partie de ceux qui sont le plus souvent abandonnés par les élèves en fin de première, même si une partie d'entre eux choisit l'option Mathématiques complémentaires en Terminale.

M le proviseur présente les conséquences en termes de ressources humaines et de répartition des HP-HSA.

Un représentant enseignant revient sur le nombre d'heures supplémentaires. Un enseignant peut refuser de faire plus de 2 heures supplémentaires par semaine. Il réclame des embauches et des heures postes à la place des heures supplémentaires.

Les contraintes connues sont rappelées ainsi qu'un vote à venir sur la proposition de répartition mais non sur le volume horaire accordé.

La séance est levée à 14h00.

La secrétaire de séance :
Mme Christine DAVID



Le Chef d'établissement :
M CASTEL Olivier

